

Accueil et accompagnement

Étudiants en situation de handicap



Universités & Ecoles

Paris 1 - Panthéon-Sorbonne
Paris 2 - Panthéon-Assas
Paris 3 - Sorbonne Nouvelle
Paris 4 - Paris-Sorbonne
Paris Descartes
Paris 6 - Pierre et Marie Curie
Paris 7 - Paris Diderot
Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis
Paris-Dauphine
Paris Ouest Nanterre La Défense
Paris-Sud
Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)
Paris 13
Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM)
Versailles St-Quentin-en-Yvelines
Evry-Val-d'Essonne
Cergy-Pontoise
Institut national des langues et civilisations orientales
Conservatoire national des arts et métiers
École des hautes études en sciences sociales (EHESS)
École nationale des Chartes
École normale supérieure Cachan (ENS Cachan)

Paris Ouest Nanterre La Défense

	Page
1 Vos interlocuteurs	2
Structure	2
Chargé-e d'accueil	3
Permanences	3
Modalités d'une 1 ^{re} prise de contact	3
2 Accompagnement pédagogique	4
Aides humaines	4
Aides techniques	4
Organisation au sein de chaque UFR	4
Modalités d'aménagement des examens	4
Bibliothèques	5
3 Médecine préventive	6
4 Orientation et insertion professionnelle	6
5 Vie pratique	10
Accessibilité du cadre bâti et circulation	10
Transports	11
Hébergement	13
Restauration	15
Aides financières	16
6 Vie étudiante	17
Activités associatives et culturelles	17
Activités physiques et sportives	19
7 Solidarité et sensibilisation	19
8 Politique handicap	20
Infos plus	20



Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

www.u-paris10.fr

1 Vos interlocuteurs

✓ **Nom et localisation de la structure**

SERVICE HANDICAPS ET ACCESSIBILITÉS

Bâtiment DD - Salle R 05

200, Avenue de la République 92001 Nanterre Cedex

✓ **Présentation de la structure**

Le Service handicaps et accessibilités, qui dépend du Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP), en liaison avec le Service universitaire de médecine préventive (SUMP) a recensé **562 étudiants en situation de handicap sur le site de Nanterre**, ainsi que sur les sites de **Ville d'Avray et de Saint-Cloud**. Il a assuré le suivi de **402 d'entre eux au cours de l'année 2014/2015, contre 363 l'année précédente et 335 inscrits pour la pénultième année** (soit une progression moyenne annuelle de l'ordre de 10 %).

Le rôle du service, qui est composé de 3 personnes, est d'accueillir, informer et conseiller les étudiants handicapés, tout en menant des actions d'accompagnement afin d'aider les étudiants dans leurs études et favoriser leur intégration sur le Campus. Sa mission est la mise en œuvre de la **loi du 11 février 2005, relative à « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »** et l'application de la **Charte université handicap** signée en septembre 2007 et reconduite le 19 avril 2012, sur l'accessibilité, la scolarisation et l'insertion professionnelle des étudiants handicapés.

Pour accomplir son rôle, il propose un ensemble de services aux étudiants présentant un handicap, notamment :

1) l'aménagement des études et mesures d'accompagnement (temps majoré, secrétariat, preneur de notes, adaptation de sujets d'examen, mise à disposition d'un équipement informatique spécifique,...), en lien avec les équipes pédagogiques, les référents handicaps des UFR (Unité de formation et de recherche) et le médecin en chef en charge des étudiants en situation de handicap ;

2) la possibilité de bénéficier de l'accompagnement d'une auxiliaire de vie universitaire (auxiliaire d'aide polyvalente) ;

3) l'accompagnement administratif à la constitution des dossiers MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), en liaison avec le médecin en charge des étudiants en situation de handicap et l'équipe « plurielle » interne à l'université ;

4) le tutorat étudiant spécifique, que ce soit méthodologique ou pédagogique, à raison de 10 heures par étudiant ;



Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

www.u-paris10.fr

5) l'accompagnement à l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap et l'information sur la législation en matière de travailleur handicapé. Il est mis en place un accompagnement commun à la recherche de stage et à l'insertion professionnelle des étudiants et jeunes diplômés en situation de handicap, et ce, en collaboration avec les services compétents de l'université : SCUIO-IP, CREFOP (*Centre des relations avec les entreprises et la formation permanente*). Il est proposé un travail sur le projet personnel et professionnel, dès la première année de licence, l'acquisition des techniques de recherches de stage et d'emploi (lettre de motivation, CV, atelier de mise en situation à l'entretien d'embauche,...), la mise en relation avec un réseau d'entreprises et de collectivités territoriales sensibilisées à la question du handicap.

<http://suio.u-paris10.fr/service-suio/etudiants-en-situation-de-handicap/>

✓ **Nom des chargés d'accueil**

Équipe de la Mission Handicap :

- **Mahmoud KÉKOUCHÉ**, Responsable du Service d'accompagnement handicap
- **Marie-Anne HÉRELLE**, Secrétaire et chargée d'accueil handicap
Tél. : 01 40 97 58 79 - mherelle@u-paris10.fr
- **Françoise BRASSELEUR-GEORGES**, Chargée de l'Atelier Informatique Adapté
Tél. : 01 40 97 72 34 - fbrasseleur@u-paris10.fr

Bureau : Salle R05 au Rez-de-chaussée du Bâtiment DD

✓ **Permanences**

Du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30

✓ **Modalités d'une première prise de contact**

➤ **pour un lycéen**

Le lycéen pourra se munir de la « **Fiche d'analyse des besoins des élèves handicapés pour leur formation ultérieure dans l'enseignement supérieur** » remise par son établissement d'origine et qu'il aura renseignée.

➤ **pour un étudiant**

Prise de rendez-vous avec le médecin universitaire pour l'évaluation des besoins en termes d'aménagement d'études et d'examens :

Service de médecine préventive

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Bâtiment E, bureau E05, Rez-de-chaussée

Tél. : 01 40 97 75 33 - Courriel : medecine-preventive@u-paris10.fr

Pour tout renseignement relatif à la scolarisation et aux aménagements :
handicap@u-paris10.fr



Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

www.u-paris10.fr

2 **Accompagnement pédagogique**

Suite à l'évaluation des besoins par la structure d'accueil, un plan personnalisé d'accompagnement de l'étudiant handicapé (PAEH) est élaboré en concertation avec l'équipe plurielle (Commission handicap), notamment en liaison avec le service médical de prévention et de promotion de la santé et les équipes pédagogiques. Ce plan peut comprendre les éléments suivants :

✓ **Aides humaines**

Preneur de notes, secrétaire d'examen, accompagnateurs pédagogiques et tutorat, aide au travail en bibliothèque dans une salle informatique adaptée, interprétariat en langue des signes française (LSF), codeur LPC, lecteur/lectrice, etc.

✓ **Aides techniques**

Mise à disposition de matériel adapté :

○ **Équipement individuel** : dictaphone, ordinateur portable, logiciels de synthèse vocale (audio-description), télé-agrandisseur, imprimante en braille, four thermo relief, boucles magnétiques portatives,

○ **Équipement collectif** : rampe d'accès amovible, chaise de mise à l'eau en piscine, lève-personne pour le transfert toilette, fauteuil roulant et béquilles, entre autres.

✓ **Organisation au sein de chaque UFR**

○ **Correspondant administratif et pédagogique** : Un correspondant handicap pour chacune des composantes et des 8 UFR (Unité de Formation et de Recherche) de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense assure le suivi des étudiants en situation de handicap pour l'organisation des examens et les informe des aspects pédagogiques.

○ **Enseignant référent** : Un enseignant référent assure un encadrement sur demande expresse de l'étudiant (valide et moins valide) par rapport à son parcours d'études et aux débouchés professionnels.

✓ **Modalités d'aménagement des examens**

Le service handicap constitue un service d'appui pour l'organisation des épreuves pour les étudiants à besoins spécifiques.

○ **Aide à l'organisation des examens de contrôle continu ou terminal, en collaboration avec les référents et secrétariats** : 300 épreuves d'examens organisées par an (mise à disposition de secrétaires, prêt de matériel adapté, aide à la réservation de salles et la surveillance des épreuves, si la situation médicale l'exige).

○ **Coordination et animation d'un réseau de correspondants handicap** :

Coordination et animation d'un réseau de correspondants handicap (référents pédagogiques) dans les composantes de l'université et co-organisation des examens : 2 réunions techniques, d'information et de pilotage par an.



Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

www.u-paris10.fr

✓ **Les bibliothèques**

○ **Le Service commun de la documentation (SCD)** de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense est composé :

- ▶▶ d'une grande Bibliothèque Universitaire,
- ▶▶ de quatre bibliothèques intégrées,
- ▶▶ de dix bibliothèques associées (les bibliothèques d'UFR).

○ **La Bibliothèque Universitaire** est organisée autour de larges salles thématiques : **Droit et Science politique, Sciences sociales, Sciences humaines, Sciences économiques et Gestion, Langues et littératures.**

La Bibliothèque Universitaire a été conçue par les architectes Albert et Maroti et inaugurée en 1971. Elle offre sur ses 9 000 m² de surface alloués à l'accueil du public, l'essentiel de ses collections en libre accès et 1 450 places assises. Depuis 2011, la Bibliothèque Universitaire s'est engagée dans un vaste programme de rénovation de ses espaces et de ses services en vue de son adaptation aux nouvelles attentes du public (réf. Learning Center). A chaque coin d'accueil, vous trouverez des personnels de bibliothèque pour vous orienter.

Au sein même de la bibliothèque, se trouve la salle Informatique adaptée. Il s'agit d'un espace de travail réservé aux étudiants en situation de handicap inscrits auprès du service handicap et reconnus par la médecine préventive en tant qu'étudiants à besoins spécifiques. Les étudiants peuvent utiliser les ordinateurs mis à leur disposition en fonction de leurs besoins, par exemple, mettre au propre leurs cours, rédiger un mémoire, effectuer des recherches de documents sur la base de données documentaires et bénéficier du dispositif de prêt à distance de livres (PEE : Prêt aux étudiants empêchés), périodiques et revues à la Bibliothèque Universitaire (BU). Les étudiants déficients visuels peuvent faire des impressions de documents en braille, entre autres.

Cette salle est située au rez-de-chaussée de la Bibliothèque, Bureau R08 bis (au niveau de l'accueil prêt).



Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

www.u-paris10.fr

3 Médecine préventive

Une équipe pluridisciplinaire accueille, écoute, informe les étudiants, dans le respect du secret professionnel, et leur propose des consultations gratuites sur rendez-vous. Elle délivre des attestations relatives à la pratique sportive, organise des actions de prévention et de promotion de la santé.

Pour les étudiants handicapés, les médecins de ce service, désignés par la CDAPH (MDPH du 92), donnent un avis sur les demandes de temps majoré, d'aménagements ou aides aux examens et concours effectuées par l'étudiant. La notification des aménagements sera faite par l'autorité administrative sur la base de cet avis médical et de l'équipe plurielle (commission handicap).

Service universitaire de médecine préventive (SUMP)

Bâtiment E, bureau E05, Rez-de-chaussée

Premier bâtiment sur votre gauche en sortant de la gare.

Une équipe pluridisciplinaire accueille, écoute, informe les étudiants de Paris Ouest, dans le respect du secret professionnel et leur propose des consultations gratuites sur rendez-vous* en :

- Médecine générale,
- Aide à la contraception,
- Sevrage tabagique,
- Psychologie clinique.

* ATTENTION : la prise de rendez-vous s'effectue uniquement sur place ou par téléphone.

Médecin directeur : Docteur Mylène BOURENNANE , Tél. : 01 40 97 75 33

medecine-preventive@u-paris10.fr

4 Orientation et insertion professionnelle

La **structure Handicap** travaille en étroite collaboration avec le Bureau Aide Insertion Professionnelle (BAIP), au sein d'un service commun SCUIO-IP (*Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle*), qui accompagne les étudiants dans la construction de leur projet professionnel, de la première année d'études à l'entrée sur le marché du travail.

Bureau Aide Insertion Professionnelle (BAIP)

olivier.lartigaut@u-paris10.fr Tél. : 01 40 97 70 34

a) Partenariat avec les entreprises :

- Développement de partenariats avec des entreprises, ainsi que des associations favorisant l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap : parmi les 60 étudiants suivis en 2014, 18 ont trouvé un stage et 5 d'entre eux ont été recrutés sur un emploi durable (en CDI ou par voie contractuelle sur un emploi réservé dans la fonction publique).



Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

www.u-paris10.fr

b) Parrainage professionnel :

Nous avons entrepris cette année, après la participation au projet «Univers'Emploi » mené par l'INS HEA, durant 2 ans, une concrétisation du projet de parrainage professionnel dans le cadre d'un partenariat avec l'INS HEA et la Mairie de Suresnes. Ce dispositif dénommé «Objectif emploi» a pour but d'accompagner 15 étudiants en situation de handicap pour permettre de développer leur «employabilité» et favoriser ainsi leur accès à l'emploi. Parmi les étudiants ayant bénéficié du parrainage professionnel, tous ont pu trouver un stage ou une alternance.

Ce projet est reconduit pour l'année prochaine, avec l'accompagnement de 20 étudiants, qui seraient motivés et préoccupés par la transition vers l'emploi en étant de niveau Licence 3 jusqu'au Master 2 et qui seraient intéressés par le « coaching professionnel » et un accompagnement par un référent professionnel. Les parrains sont issus de l'une des 12 entreprises ou collectivités partenaires du projet Univers'emploi. Ces parrains professionnels seront au préalable formés (sur 3 journées) au handicap par l'INS HEA.



Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

www.u-paris10.fr

c) Forum emploi handicap :

Organisation d'un forum emploi handicap dit « Handicafé », le 3 mars 2015, en partenariat avec l'association nationale des étudiants la FEDEEH et l'association d'aide à l'emploi ADAPT.



Lors de cette rencontre, 49 étudiants ont rencontré les représentants de 21 entreprises privées et publiques (dont l'Université Paris Ouest et la MAE/CNRS) ainsi que 5 associations spécialisées ayant participé à ce projet de mise en relation professionnelle entreprises/étudiants handicapés.

d) Organisation d'actions spécifiques en matière d'aide à l'insertion professionnelle :

• Ateliers professionnels :

Accompagnement à l'insertion professionnelle d'une dizaine d'étudiants en situation de handicap (ateliers individuels ou collectifs), avec l'aide du service commun SCUIO-IP et des chargés de l'insertion professionnelle :

entretiens avec des étudiants en recherche de stage et/ou d'emploi, aide à la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation et aide méthodologique de recherche.



Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

www.u-paris10.fr

• Semaine pour l'emploi des personnes handicapées :

Organisation d'un atelier « Handy RH passe à la fac », le 20 novembre 2014, dans le cadre de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées en partenariat avec la MEF (Maison de l'emploi et de la formation) de Nanterre et l'AFIJ.

Divers ateliers pour enrichir les techniques de recherche d'emploi avaient été proposés aux 25 étudiants en situation de handicap de l'université qui avaient participé à l'événement. Ces ateliers avaient été animés par des professionnels du recrutement.

⇒ Du CV à la lettre de motivation en passant par la simulation d'entretien, les ateliers ont eu pour objet d'aider les étudiants à mieux élaborer leurs outils de communication auprès des entreprises.

⇒ Une mise en relation a été faite avec les différents partenaires (associations spécialisées, entreprises, institutions). Des actions particulières ont été menées pour les étudiants handicapés afin de développer les partenariats avec les institutions ou les entreprises pour leur trouver des stages auprès de grandes entreprises des Hauts-de-Seine (92).



e) Partenariats (conventions) avec associations

Parmi ces associations, on peut citer :

- l'ATHAREP qui s'attache à promouvoir l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans les organismes publics de recherche, les universités et plus généralement dans la fonction publique.
- TREMLIN entreprises qui assure à l'étudiant handicapé un accompagnement individualisé dans sa recherche vers l'insertion professionnelle et qui accompagne aussi les entreprises dans la réalisation d'actions concrètes d'accueil, de formation et d'intégration de personnes handicapées dans leurs différents entreprises partenaires.

Un rapprochement est réalisé aussi auprès des structures telles que : La FEDEEH, l'ADAPT, ARPEJH, ALTHER, HANDPLOI, HANDI-UP, etc.

Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

www.u-paris10.fr

5 Vie pratique

✓ **Accessibilité du cadre bâti et circulation**

Il est important de se faire connaître auprès de la structure Handicap de l'établissement d'enseignement supérieur avant même l'inscription administrative, afin d'évaluer les conditions d'accès et de circulation dans l'enceinte de l'établissement. Pour les étudiants à mobilité réduite, une visite du site est souhaitable durant le cycle terminal du lycée.

L'université Paris Ouest est un établissement public à caractère culturel, scientifique et professionnel, qui est implanté sur trois sites :

1. **Le campus de Nanterre** : pour l'ensemble des formations des secteurs lettres et langues, arts, culture et information-communication, et techniques des activités physiques et sportives ;
2. **Ville d'Avray** : pour le secteur technologies industrielles ;
3. **Saint-Cloud** : pour les formations aux métiers du livre et à la communication audiovisuelle.

Le site de Nanterre, ainsi que les sites de Ville d'Avray et de Saint-Cloud sont accessibles et disposent de bâtiments avec ascenseurs et des toilettes adaptées au rez-de-chaussée. L'établissement est « handi-accueillant » de manière globale et surtout pour le handicap moteur et visuel, car la chaîne de déplacement est rendue accessible, ainsi que l'accès dans les salles et les amphithéâtres. Les étudiants qui présentent un handicap auditif bénéficient d'ores et déjà d'un accompagnement par des interprètes en langue des signes et des boucles magnétiques seront déployées et généralisées dans les salles et les amphithéâtres pour un meilleur confort d'écoute et de sonorisation. Un point d'attention est porté sur l'amélioration de la signalétique et sur le cheminement par la mise en œuvre de rails et bandes podotactiles (dalle d'éveil de vigilance) sur tout le campus.

Info +

L'accès aux lieux publics des personnes aveugles accompagnées de chiens-guides ou d'assistance est défini par le décret n° 2014-362 du 20 mars 2014.



Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

www.u-paris10.fr

5 Vie pratique

✓ Transports

S'orienter vers l'établissement et télécharger le plan du campus :
www.u-paris10.fr/l-universite/



Possibilité de disposer d'une place de parking sur le campus :

Il existe plusieurs places GIC (Grand Invalide Civil) devant tous les bâtiments, ainsi que sur les enceintes de parking et devant la bibliothèque universitaire. Une carte d'accès est délivrée aux bénéficiaires qui sont reconnus en situation de handicap (Personne à mobilité réduite) par la médecine préventive de l'université.

Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

www.u-paris10.fr

5 Vie pratique

■ Prise en charge d'un service de transport adapté ou d'un véhicule personnel

Le STIF (Syndicat des transports d'Ile-de-France) ou les conseils départementaux, selon les départements, prennent en charge les frais de transport des étudiants handicapés domiciliés en Ile-de-France qui ne peuvent utiliser les transports en commun, soit en raison de l'inadaptation de ceux-ci, soit en raison de la gravité de leur handicap.

Cette prise en charge requiert un avis favorable de la CDAPH.

Le remboursement concerne le trajet entre le domicile et le lieu d'études (ou le lieu de stage), à raison le plus souvent d'un aller-retour par jour et porte essentiellement sur les modes de transport suivants : véhicule de petite capacité et adapté, ambulance agréée, véhicule personnel (remboursement kilométrique).

Info +

Le « Règlement régional relatif aux transports scolaires des élèves et étudiants handicapés » peut être consulté sur internet

➤ Etudiants résidant dans les départements 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95

Un dossier de demande de prise en charge par le STIF peut être téléchargé sur : www.stif.org/transports-aujourd-hui/transports-scolaires/les-transports-scolaires/article/transports-adaptes.html

➤ Etudiants résidant dans le département 77

C'est le conseil départemental qui organise les transports scolaires des élèves et étudiants handicapés. Pour connaître les modalités de prise en charge :

- Département 77 (Bureau du transport des personnes handicapées) :

www.seine-et-marne.fr/Solidarite/Handicap/Transport/Transport-scolaire-adapte

Une fiche d'inscription pour transports adaptés est à retirer auprès de la MDPH de Seine-et-Marne

■ Transports en commun : Forfait Améthyste

Ce forfait annuel est réservé entre autres aux personnes handicapées sous conditions de ressources ou de statut résidant en Île-de-France. Il permet à son bénéficiaire de se déplacer de manière illimitée sur tous les modes de transport. Il est financé et distribué par les départements d'Ile-de-France, qui décident des conditions d'éligibilité et peuvent également demander une participation financière aux bénéficiaires.

Il faut déjà disposer d'une carte Navigo personnalisée (www.navigo.fr). La demande de forfait Améthyste s'effectue ensuite auprès du Département ou du CCAS de la commune de résidence.

Info +

Pour le département de Paris, ce forfait, appelé Navigo Emeraude Améthyste, est réservé aux personnes habitant à Paris depuis au moins 3 ans.



Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

www.u-paris10.fr

5 Vie pratique

■ Service de transport collectif adapté : Dispositif PAM 92

Ce dispositif, réservé aux personnes ayant un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 %, permet aux personnes en situation de handicap de se déplacer de façon occasionnelle ou régulière sur toute l'Ile-de-France en effectuant une réservation à la demande. Le Conseil départemental, la Région et le Syndicat des Transports en Ile-de-France prennent en charge la plus grande part du coût global du trajet. Le reste est à la charge de l'utilisateur en fonction de la distance parcourue. L'annuaire des services PAM de chaque département est disponible sur www.infomobi.com

Info +

Ce dispositif est destiné aux déplacements en lien avec des activités de loisirs, ou d'ordre professionnel et n'est donc pas un service de transport scolaire.

■ Service INFOMOBI

Ce service informe les personnes en situation de handicap sur l'accessibilité des transports en commun d'Ile-de-France. Il procure également une aide personnalisée pour concevoir un itinéraire. www.infomobi.com

✓ Hébergement

■ Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)

La demande de logement en résidence universitaire (et de bourse d'enseignement supérieur) est gérée par les CROUS et fait l'objet d'un dossier social étudiant, qui est un document unique. Cette demande s'effectue par internet avant le 31 mai pour la rentrée universitaire suivante. Il existe deux types de résidence universitaire :

- les résidences universitaires traditionnelles (chambres en structure collective) ouvrant droit au bénéfice de l'allocation de logement social (ALS - voir aides financières)
- les résidences conventionnées (studios) ouvrant droit au bénéfice de l'aide personnalisée au logement (APL - voir aides financières).

CROUS de Versailles - www.crous-versailles.fr

Le CROUS de Versailles propose des logements adaptés pour personnes à mobilité réduite (sans service d'aide médico-sociale associé).

Conseillère technique du service social du CROUS de Versailles :

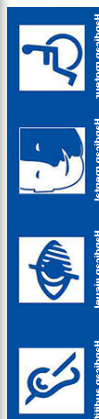
Mme Pascale Riquier - Pascale.riquier@crous-versailles.fr (Tél. : 01 39 24 52 50)

Connaître les résidences universitaires de l'académie :

www.crous-versailles.fr/_logement_90.htm

Connaître la résidence universitaire adaptée de Nanterre :

www.fsef.net/index.php/etablissements/residence-pour-etudiants-handicapes/residence-universitaire-nanterre



Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

www.u-paris10.fr

5 Vie pratique

Le CROUS de Versailles propose également, en partenariat avec la Fondation santé des étudiants de France, 16 logements domotisés au sein de la RUA (Résidence Universitaire Adaptée de Nanterre). Une équipe d'AVS, AMP et aides-soignants y est présente 24h/24 et 7 jours/7 pour accompagner les étudiants en situation de handicap moteur dans les actes de la vie quotidienne. Une prestation médico-sociale (ergothérapeute, assistante sociale) complète ce dispositif qui vise à faciliter le parcours d'études et les projets de vie des étudiants dépendants.

Formuler une demande de logement adapté :

www.crous-versailles.fr/logements/logements-proposes/logement-adaptes/

Formuler une demande de logement domotisé :

① www.crous-versailles.fr/logements/logements-proposes/les-logements-domotises

② Contacter la [Fondation Santé des Etudiants de France](#)

Responsable : Sylvie Daigle - rua.nanterre@fsef.net

Résidence universitaire adaptée du Campus de Nanterre : Tél : 01 41 20 94 20

■ **Associations de logement étudiant à but non lucratif**

Les associations proposent des logements en résidence ou en foyer, à des tarifs (redevances) pouvant être assez contrastés mais se situant dans une moyenne de 450 euros. Il est généralement demandé des droits d'inscription (de 35 à 90 euros) et un dépôt de garantie qui peut être financé grâce à l'avance LOCA-PASS (voir aides financières). Des services, à nouveau assez contrastés (loisirs, culture, restauration) peuvent être proposés selon les structures. Les logements proposés ouvrent droit, le plus souvent, aux aides au logement (APL ou ALS - voir aides financières).

➤ **Association pour le logement des jeunes travailleurs : ALJT**

Cette association a une politique affichée à l'égard du handicap et propose 258 logements adaptés pour personnes à mobilité réduite répartis sur toute l'Ile-de-France. Un dossier unique est à constituer (même lorsque l'on postule pour plusieurs résidences). Tous les logements sont conventionnés APL.

www.aljt.com (cliquer en en bas de page sur : logements pour jeunes en situation de handicap)

www.aljt.com/pages/fr/menu-principal/l-aljt/logements-pour-personnes-a-mobilite-reduite-r-aljt-7.html

➤ **Association des résidences et foyers de jeunes : ARFJ** www.arfj.asso.fr

Les résidences et foyers s'adressent principalement aux jeunes âgés de 18 à 25 ans voire, dans certains cas, de 16 à 30 ans. Plus de 2000 logements sont proposés en Ile-de-France (à Paris et dans les Hauts-de-Seine).

Pour connaître les modalités d'accueil et établir un dossier : contacter chaque foyer.



Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

www.u-paris10.fr

5 Vie pratique

› Union nationale pour l'habitat des jeunes : UNHAJ www.unhaj.org

Propose des solutions de logement et des services (emploi, info santé, restauration, sorties et loisirs) pour les jeunes de 16 à 30 ans. Il existe en Ile-de-France 30 structures (75, 77, 78, 92, 93 et 95). Pour connaître les modalités d'accueil et établir un dossier, contacter chaque foyer.

› Union nationale des maisons d'étudiants : UNME www.unme-asso.com

Hébergement d'étudiants français et étrangers, de 16 à 25 ans, majoritairement des jeunes filles. Une fiche descriptive complète de chaque foyer est donnée (indiquant la présence d'un ascenseur et d'accès pour personnes à mobilité réduite). Pour connaître les modalités d'accueil et établir un dossier : contacter chaque foyer.

■ Enseignes proposant des résidences étudiantes avec logements adaptés

› STUDEFI (EFIDIS) www.studefi.fr

Ce groupe propose des logements adaptés dans les Yvelines (Montigny-le-Bretonneux), l'Essonne (Massy, Orsay), les Hauts-de-Seine (Boulogne, Châtillon, Courbevoie, Ville d'Avray), la Seine-St-Denis (Aubervilliers, Le Raincy, Neuilly-Plaisance), le Val-de-Marne (Villiers sur Marne) et le Val d'Oise (Cergy). **Carole Coppolani** : ccoppolani@efidis.fr (01 39 10 55 55)

› FAC HABITAT www.fac-habitat.com

Association proposant des logements en résidence aux étudiants et jeunes de moins de 30 ans. Le site mentionne l'existence de logements pour étudiants à mobilité réduite mais il faut contacter les résidences individuellement pour connaître leurs modalités d'accueil exactes.

■ Base de données de foyers d'étudiants en Ile-de-France

› CIDJ www.cidj.com/vie-pratique/logement/trouver-un-foyer-en-ile-de-france

Le site propose un annuaire de foyers d'étudiants et de jeunes travailleurs en Ile-de-France. Son moteur de recherche permet de filtrer une demande en sélectionnant le critère « Public accueilli par le foyer : logement adapté aux personnes handicapées ».

✓ Restauration

Les étudiants ont la possibilité de se restaurer au restaurant universitaire du CROUS implanté au sein du Campus.

L'accès aux étages est possible par ascenseur ; les étudiants qui rencontrent des difficultés (autres troubles de santé) ont la possibilité d'avoir accès à la salle de restauration située au rez-de-chaussée (au restaurant «Le Jardin»).

Le bâtiment est accessible à chaque point d'entrée.

⇒ **A signaler** : plusieurs points de restauration sont accessibles et ouverts plus largement durant la journée (amplitude horaire élargie) dans chaque bâtiment (Cafétéria, Restauration rapide, Camion CROUS Pizza,...).

Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

www.u-paris10.fr

5 Vie pratique

✓ Aides financières

Des aides financières sont octroyées aux étudiants, certaines d'entre elles au titre de leur handicap :

› Bourse sur critères sociaux, aide au mérite

Aides gérées par le CROUS. Un dossier social étudiant est à constituer. La démarche se fait avant le 31 mai pour la rentrée universitaire suivante auprès du CROUS de son académie. Ces bourses sont attribuées sur critères sociaux mais des années de droits à bourse supplémentaires peuvent être accordées sous certaines conditions et notamment celles liées à la situation de handicap.

› Bourse GIVEKA

La fondation GIVEKA aide financièrement des étudiants de nationalité française ou suisse ayant subi un accident ou contracté une maladie et éprouvant des difficultés financières pour entamer ou poursuivre des études supérieures (accomplies en France ou à l'étranger). La bourse peut également être utilisée pour financer les frais médicaux ou les dépenses de santé. Contacter le service social du CROUS de votre académie.

› Aide à la mobilité internationale

Aide gérée par le service des relations internationales de votre établissement.

› Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour les moins de 20 ans, allocation aux adultes handicapés (AAH), prestation de compensation du handicap (PCH), autorisation de prise en charge par le STIF ou le Conseil départemental de certains frais de transport domicile-lieu d'études : aides gérées par la MDPH

› Aide à la compensation du handicap pour les étudiants en stage obligatoire : gérée par l'AGEFIPH

www.agefiph.fr/Personne-handicapee/Compensation-du-handicap/Aides-a-la-compensation-du-handicap

› Aides au logement

■ La Caisse d'allocations familiales (CAF) verse, sous condition de ressources, deux types d'aides au logement qui ne sont pas cumulables :

* **Aide personnalisée au logement (APL)** : Elle est versée directement par la CAF au bailleur et concerne la location de logements conventionnés.

* **Allocation de logement à caractère social (ALS)** : L'ALS ne peut être versée que si le logement n'est pas conventionné.

■ Avance LOCA-PASS : C'est un prêt sans intérêt permettant à l'étudiant de financer le dépôt de garantie qui peut lui être réclamé lors de la location d'un logement.

Info +

En savoir plus sur cette aide et obtenir les coordonnées des organismes collecteurs de votre département (CIL : comité interprofessionnel du logement) :
<http://actionlogement.fr>

Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

www.u-paris10.fr

6 Vie étudiante

✓ **Activités associatives et culturelles**

La mission handicap a aidé à la création en avril 2012 d'une association étudiante, baptisée **HANDIVERSITE**. Cette association des étudiants valides et moins valides a pour but de favoriser l'intégration sociale des étudiants en situation de handicap au sein de la communauté universitaire et du Campus de Nanterre. Elle intervient de manière complémentaire aux missions du Service Handicaps et Accessibilités de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, dans différents domaines d'action :

- Accessibilité aux loisirs culturels, artistiques et (handi)sportifs (sorties culturelles au théâtre des Amandiers à Nanterre, visite guidée au Louvre, pratique théâtrale avec la compagnie «Les Enracinées», etc.).
- Intégration sociale (organisation de rencontres sur le Campus, sensibilisation des lycéens lors de journées portes ouvertes et parrainage des nouveaux étudiants).
- Accessibilité au savoir (mutualisation des cours, point relais entre les étudiants, appel à bénévolat et pour le recrutement de preneurs de notes).

⇒ **Pour en savoir plus, veuillez consulter le site dédié à l'association :**

<http://handiversite.blogspot.fr/p/1.html>

Contact association : handiversite@u-paris10.fr

Les réalisations de l'association avec le soutien de la Mission Handicap de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense :

1. Un week-end handisportif en septembre 2012

Le week-end à Chamonix est un projet étudiant ayant pour but d'amener des étudiants invalides à pratiquer des sports extrêmes. Ce projet a été mené de part et d'autre par l'association handiversité et l'association Dauphine Solidarité Handicap avec le soutien de la mission handicap de l'université de Paris Ouest Nanterre La Défense, ainsi que la Fédération des Etudiants en Dynamique avec un Handicap (FEDEEH).

Ce projet a rassemblé 19 personnes dont 9 étudiants en situation de handicap, 5 étudiants valides, ainsi que 5 accompagnateurs. Il était prévu que, lors de ce week-end, les étudiants puissent réaliser différentes activités, à savoir du parapente, du fauteuil tout terrain et une sortie en bateau sur le lac d'Annecy.

2. Actions culturelles

En partenariat avec la mission handicap de la mairie de Nanterre et le théâtre des Amandiers, l'association Handiversité organise des sorties au théâtre. En effet, grâce à l'association « Accès culture », de nombreuses pièces de théâtre sont désormais accessibles aux non-voyants par le biais de l'audio-description. Ainsi, l'association Handiversité propose à ses membres de venir assister à une représentation théâtrale en audio-description tous les trimestres au théâtre des Amandiers à Nanterre.



Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

www.u-paris10.fr

6 Vie étudiante

3. Les journées de sensibilisation « handivalides »

Comme chaque année depuis sa création, en avril 2012, l'association Handiversité est un acteur important lors des journées handivalides au sein du Campus de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, car à cette occasion, les étudiants membres sont associés par le Service Handicap et l'association Starting-Block à toutes les activités et aux ateliers de sensibilisation aux différents types de handicap. C'est donc tout naturellement que l'association Handiversité prend part à ces journées d'action en faveur du handicap. Ainsi, ses membres s'investissent dans l'organisation des ateliers et participent à la sensibilisation du public universitaire (étudiants, personnels administratifs et enseignants). Cette volonté se traduit, par exemple, par la présence de l'un de leurs membres sur les ateliers sportifs, parcours en tandem ou d'obstacles pour les fauteuils manuels, sensibilisation à la technique de circulation en canne blanche ou bien initiation à la lecture en braille, repas à l'aveugle, entre autres animations.

4. Projet Handivoile aux Sables d'Olonne en partenariat avec l'EDHEC

La mission handicap et l'UFR STAPS ont souhaité monter un projet de COURSE CROISIÈRE DE VOILE en collaboration avec l'EDHEC, qui s'est déroulé en mai 2014 aux Sables d'Olonne. Il s'agit du 1er événement sportif d'Europe, organisé en Vendée et qui est composé d'équipages des jeunes étudiants issus du monde entier.

Pour ce faire, il a été question de monter un équipage mixte, évoluant sur des monotypes, bateaux de type J80. Sur ce bateau (de 8m d'envergure), ils ont pu trouver 3 étudiants valides (en filière sport adapté) ayant des notions de voile, et ce, pour encadrer 3 autres étudiants en situation de handicap, mais aussi en présence d'un enseignant et d'un skipper confirmé. Tous ces étudiants devaient savoir nager et être autonomes pour prendre part à ce trophée de la mer. L'aventure et ce défi handi-sportif a eu lieu du 25 avril au 4 mai 2014.

5. L'épicerie sociale et solidaire pour les étudiants en difficulté financière

L'association Handiversité et la direction de l'Université (Mission handicap et la vice-présidence), en partenariat avec l'association de l'AFEV et le soutien du Conseil départemental du 92 proposent, avec l'aide d'une enseigne de grande distribution, une association à but solidaire. Elle apporte une aide aux étudiants de Nanterre qui sont en difficulté financière, ou fragilisés. C'est un lieu qui est aménagé en libre-service. Elle met à disposition des produits de qualité et variés, moyennant une participation financière qui est de 20 % du tarif du marché. L'ouverture de cette épicerie solidaire est prévue pour la rentrée universitaire 2015/2016.

L'intérêt de cette initiative étant de renverser la relation d'aide, en ce sens que les étudiants handicapés viennent en aide à des étudiants valides qui sont en difficulté sociale et financière.



Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

www.u-paris10.fr

6 Vie étudiante

✓ Activités physiques et sportives

Le SUAPS de l'Université propose des activités de natation accessibles aux étudiants en situation de handicap, si la nature du handicap est compatible avec ce type d'activité et sous réserve d'une autorisation explicite du médecin universitaire.

Handi-Natation :

Un enseignant, aidé des étudiants de la filière sport adapté (STAPS/APAS) dispense des cours de natation destinés aux étudiants en situation de handicap. Un siège ascenseur (de transfert) de mise à l'eau a été acquis à cette fin.

Horaires des cours de natation :

- Mardi 18h30-19h30
- Mercredi 16h-17h30
- Jeudi 17h-18h

7 Solidarité et sensibilisation

Les missions définies dans la première Charte université-handicap, signée en 2007, puis reprise et enrichie en 2012, portent notamment sur la sensibilisation autour du handicap en direction de la communauté universitaire (enseignants et étudiants). Ainsi, ont été mises en œuvre diverses actions de sensibilisation.

○ **Projet de tutorat étudiant pour les lycéens handicapés :**

Développement de projets pour faciliter les liens Lycée/Université afin de favoriser la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur des jeunes handicapés. Soutien scolaire et aide à l'orientation via le projet de « tutorat étudiants » vers les lycéens, lequel sera proposé dans le cadre du programme PHARES (« Par-delà le handicap, Réussir des études supérieures »), en partenariat avec la FÉDÉEH, qui a été agréée comme Association Educative Complémentaire de l'Enseignement Public pour ce programme ; 8 élèves handicapés sont suivis chaque l'année (à raison d'un atelier collectif par semaine) par 4 étudiants tuteurs recrutés par l'université.

○ **Des enseignements sur le handicap et le sport adapté** (UFR STAPS filière sport adapté APAS) et le **dialogue interculturel sourd et entendant** existent et sont proposés par l'UFR SPSE, entre autres.

○ **A l'étude** : un projet d'enseignement de la LSF au sein du département de sciences du langage à l'UFR PHILLIA



Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

www.u-paris10.fr

8 Politique handicap

Un schéma directeur pluriannuel en matière de politique de handicap est défini par chaque établissement d'enseignement supérieur. Il présente les diverses actions mises en place, notamment les mesures nécessaires à l'accueil et à la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé.

La loi ESR « Fioraso » du 22 juillet 2013 impose la création d'un schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap dans les établissements d'enseignement supérieur.

Ainsi, l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, en vue de donner une véritable cohérence liée à une approche globale et une réelle lisibilité de sa politique en matière de handicap, a décidé de décliner toutes ses actions en la matière dans le cadre d'un prochain schéma directeur pluriannuel handicap, qui sera validé en conseil d'administration pour 2016 et s'articulera autour des 5 axes suivants, faisant l'objet de 5 groupes de travail (techniques) distincts :

1. L'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap (Accueil, information, conseil et accompagnement)
2. L'accessibilité des locaux et des enseignements (Cadre du bâti, innovation,...)
3. L'information et la sensibilisation (sensibilisation, communication et formation)
4. L'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap (événements et partenariats)
5. Le recrutement et l'accompagnement des personnels handicapés (Cellule handicap RH, recrutement, maintien dans l'emploi, contrat de sous-traitance ESAT/Entreprises adaptées).

Le schéma directeur de l'établissement est en cours de finalisation. Il sera mis en ligne courant 2016 dans la rubrique dévolue (la Mission Handicap de l'Université).

Infos plus...

Site du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche dédié aux étudiants handicapés :

www.handi-u.fr

À télécharger

Guide de l'accompagnement de l'étudiant handicapé

A consulter

<http://suio.u-paris10.fr/service-suio/service-social-etudiant/>

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Office national d'information sur les enseignements et les professions
Publication de l'Onisep Ile-de-France
Directeur de la publication : Michel Quéré
Délégué régional : Laurent Hugot
Déléguée régionale adjointe : Virginie Cousin Douel
Chef de projet : Nathalie Vallet

Conception éditoriale :
Catherine Vassilief, Inspectrice de l'éducation nationale chargée de l'information et de l'orientation
Elka Parvanova, Responsable du service Handicap - Université Paris 8
Marie Coutant, Chargée de mission handicap - EHESS
Patrick Courilleau, Chargé de mission handicap - Université de Cergy-Pontoise
Emilie Cohen, Responsable du relais handicap - Université Paris Diderot
Ivan Botte, Chargé de mission handicap - Université Paris 3
Dominique Archambault, Chargé de mission handicap - Université Paris 8
Nathalie Vallet, Chargée du dossier handicap - Onisep Ile-de-France

Conception graphique : Sylvie Geoffray
Mai 2016
Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep Ile-de-France

